
ICANN82 | Forum de la communauté – Séance conjointe du conseil de la GNSO et du Conseil d'administration de l'ICANN
Lundi 10 mars 2025 – 15h00 à 16h00 PST

PERSONNE NON IDENTIFIÉE

Une minute avant le début de la séance. Veuillez prendre place dans la salle, s'il vous plaît. S'il y a encore des places ici sur l'estrade pour les membres du conseil d'administration ou membres de la GNSO qui voudraient nous rejoindre, oui, vous pouvez venir ici à la table. Veuillez lancer l'enregistrement, s'il vous plaît.

Bonjour! Bienvenue à la réunion conjointe du conseil d'administration et de la GNSO. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et régie par les normes de comportement attendues à l'ICANN ainsi que la communauté anti-harcèlement de l'ICANN. C'est une réunion conjointe entre l'Unité constitutive de la GNSO et le conseil d'administration. Par conséquent, nous n'allons pas prendre les questions dans la salle. L'interprétation va inclure l'anglais, le français et l'espagnol. Si vous êtes membre de la GNSO et vous participez à distance, veuillez lever la main sur Zoom. Si vous souhaitez intervenir, veuillez indiquer votre nom pour la transcription ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si vous allez parler une autre langue que l'anglais et veuillez parler à un rythme raisonnable. Vous êtes tous invités à utiliser le chat. Le chat privé n'est possible qu'entre membres du panel. Tout

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

message envoyé par un membre du panel ou participant normal à un autre participant normal sera également vu par le responsable de la participation à distance éco-responsable. Je vais maintenant céder la parole à la présidente du conseil d'orientation, Tripti.

TRIPTI SINHA

Merci et bienvenue à cette première réunion conjointe entre le conseil d'administration et la GNSO, comme Wendy vient de le dire. Greg, bienvenue à la GNSO. Comment est-ce que vous souhaitez procéder? Je suppose que vous voulez commencer?

GREG DIBIASE

Oui, bien sûr. Donc les questions que le conseil d'administration nous a envoyées, c'est ça. On va peut-être commencer par ça. Bien. Sur la première question, je ne pense pas qu'on ait grand-chose à dire là-dessus. D'une manière générale, la GNSO est toujours ravie de faire des commentaires et d'analyser les choses à fond pour voir quels sont les besoins et comment travailler. Ce que je peux dire, c'est qu'il est important de dire que les différents groupes des parties prenantes et unités constitutives au sein de la GNSO ont des opinions divergentes à ce propos. Donc ce qu'on a eu du mal à voir, c'est comment est-ce qu'on pouvait constituer un groupe de discussion. Il n'y avait que deux représentants de la GNSO, mais c'est difficile de pouvoir couvrir tous les points de vue de la GNSO. Donc ça ne pose pas de problème dans cette période de commentaires. Mais peut-être qu'il y a une préoccupation par rapport au processus qui a été envisagé jusqu'à présent, c'est-à-

dire que ça n'est pas forcément l'opinion de la GNSO qui prévaut puisque, comme je l'ai dit, il y a des différences d'opinion. Cela étant dit, nous sommes tout à fait disposés à faire des commentaires. Je pense que c'est un effort qui vaut la peine d'être entrepris. Voilà.

TRIPTI SINHA

Avant de passer au point suivant, est-ce que mes collègues ici à mes côtés ont des questions à l'attention de Greg ou de la GNSO sur ce point?

BECKY BURR

Est-ce que vous pourriez nous donner une idée des différents points de vue au sein de votre unité constitutive?

GREG DIBIASE

Non. En fait, on n'est pas allé si loin. Les représentants de la GNSO ont sondé un petit peu les collègues, mais pas de manière détaillée. Donc non, j'aurais du mal à vous dire si ce n'est qu'il y a des idées intéressantes au-delà des options qui figurent sur la liste. Et donc ça va un petit peu au-delà des points qui sont évoqués sur la liste.

TRIPTI SINHA

Merci Greg. Chris, allez-y.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Tripti. Alors peut-être qu'il est trop tôt pour écouter ce que vous en pensez, mais je me demande ce que vous avez pensé des discussions de la séance de ce matin? Est-ce que vous pensez que ça a soulevé envisager le type d'options que vous écoutiez de la part des membres du Conseil de la GNSO ou pas?

GREG DIBIASE

Oui, je peux vous dire à titre personnel ce que j'ai considéré qu'a constitué cette réunion. Je pense que c'était intéressant de susciter des discussions au sein du groupe, mais j'attends de voir ce qu'en pensent les autres membres du Conseil de la GNSO. Je ne sais pas s'il y a d'autres membres du Conseil de la GNSO qui souhaitent intervenir et donner leur point de vue. Je pense qu'on a suffisamment de temps et on a un micro dans la salle.

FARZANEH BADIEI

Oui, comme Greg l'a dit, nous ne sommes pas allés au fond de ces discussions, mais nous avons vu la raison d'être derrière cette volonté de modifier la structure des réunions. On a essayé d'analyser pourquoi est-ce que c'était proposé. Est-ce que c'était pour économiser les coûts et être plus efficace? Est-ce que c'était réellement important d'un point de vue stratégique avant de pouvoir émettre une opinion ou faire un commentaire? Il y a eu des idées avancées par différentes unités constitutives par rapport à des frais d'enregistrement. On a également envisagé de combiner les différentes structures de réunions pour que ce soit plus intéressant du point de vue économique, c'est-à-dire le forum

public organisé lors d'une même réunion avec la réunion du conseil d'administration, les sessions ouvertes, etc., qui pourraient avoir lieu tous dans la même semaine plutôt qu'au cours de différentes réunions.

TRIPTI SINHA

Pour répondre à votre question, il y a plusieurs raisons à cela. L'une, c'est plutôt la situation économique qui nous a amené à analyser et revoir éventuellement la structure de la réunion. Et c'est toujours bon de faire un état des lieux tous les 10 ans à peu près. Et c'est un bon moment pour revoir notre méthodologie et notre approche vis à vis de la structure des réunions. Y a-t-il d'autres commentaires de mon intervention?

GREG DIBIASE

Oui. L'un des commentaires qui a été partagé par plusieurs personnes au sein de la GNSO, c'est qu'on ne devrait jamais perdre de vue l'importance d'organiser les réunions de telle sorte que cela nous facilite le travail, c'est-à-dire que c'est ça le principe le plus important, la manière dont on travaille. Économiser les coûts, oui, c'est très important. Mais le principe le plus important, c'est qu'on puisse mieux travailler.

TRIPTI SINHA

Oui, tout à fait. Merci. Y a-t-il d'autres commentaires ou questions?
Oui. Chris.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, je pense que c'est un rappel aussi que l'organisation, le nouveau PDG et le conseil d'administration sachent à quoi s'en tenir pour l'avenir. Parce que tout est sujet à être reconsidéré pour l'avenir et remis en question. Et pour moi, c'est une autre illustration de cet état d'esprit, c'est-à-dire que s'il y a une meilleure manière de procéder et de travailler à l'ICANN et pour la communauté, alors optons pour cette meilleure manière de travailler.

TRIPTI SINHA

Merci Chris. Alors pourquoi ne pas passer à la deuxième question que nous vous avons envoyée, Greg. Et j'ajouterai quelques informations de contexte sur cette question. Comme vous le savez, les gouvernements sont responsables de l'élaboration de politiques gouvernementales, mais on ne veut pas que ces politiques soient façonnées en dehors du modèle multipartite de l'ICANN et sans prendre en considération le modèle multipartite de l'ICANN.

FARZANEH BADIEI

Merci. Bien, nous avons abordé cette question avec le conseil et nous sommes parvenus à l'élaboration de plusieurs idées. D'abord, la constitution d'un document expliquant les idées de fond pour expliquer au gouvernement pourquoi certaines décisions ont été prises et pour articuler un petit peu la raison d'être de nos

politiques, y compris les explications par rapport à la portée des politiques, leurs limites, dans un langage qui soit facilement compréhensible pour les gouvernements. Et cette transparence va permettre aux gouvernements de reconnaître l'importance de ces idées, de ces politiques et voir pourquoi est-ce qu'ils ne les intègrent pas, que ce soit pour des raisons liées à la mission de l'ICANN ou d'autres. Également, un document qui aille dans le droit fil de l'engagement de l'ICANN par rapport à la responsabilité et à la transparence. Donc ne pas faire double emploi par rapport à des documents qui existent déjà. Et ensuite, pour encourager le fait que ces politiques publiques soient alignées sur le modèle multipartite, il faut également que nous-même nous adhérions à ce modèle et encourager tous les participants de l'ICANN à respecter les résultats du processus multipartite et éviter les voies contournées lorsque le résultat escompté n'est pas atteint. Également, maintenir l'intégrité et l'effectivité, l'efficacité de notre approche fondée sur le consensus. Également prendre en considération les préoccupations des gouvernements et les préoccupations multipartites. Souligner l'importance de l'approche multipartite, son efficacité et mettre en avant notre engagement vis à vis de la protection des titulaires de noms de domaine utilisateurs finaux, tout en étant au service du service mondial public. Également renforcer la mise en place de politiques publiques. Autres solutions, on en a beaucoup et essayer d'identifier les lois qui seraient susceptibles d'avoir un impact sur l'ICANN et voir avec les gouvernements comment en minimiser l'impact. Évidemment, on ne dit pas aux gouvernements comment

réglementer, légiférer et parfois les gouvernements ne légifèrent pas directement par rapport à cela. Mais leur législation peut peut-être avoir un impact sur l'Internet. Donc dire au gouvernement comment minimiser cet impact sur les législations, etc. Également dire à quel point le modèle multipartite a permis aux gens du monde entier de participer à toute une série de thématiques et de problèmes, même si leur gouvernement a été absent de ces discussions. Ça a également contribué à la prévention de la fragmentation de l'Internet jusqu'à présent. Voilà la longue liste de nos idées.

TRIPTI SINHA

Merci Farzaneh. J'ai une question rapide. Je comprends bien pourquoi vous dites qu'il faut documenter tout cela et partager avec les gouvernements. Donc la modalité que vous préconisez, c'est un dialogue plus rapproché avec le GAC. C'est une modalité que vous envisagez pour bien comprendre. Et est-ce qu'il faudrait entrer en conflit ou plutôt en désaccord? Et comment ça se passerait s'il y a désaccord?

FARZANEH BADIEI

Alors je vais céder la parole à ma collègue Desiree pour répondre à cela.

TRIPTI SINHA

Desiree, vous devriez venir ici, au panel. Il y a encore des chaises libres.

DESIREE MILOSHEVIC

Merci Farzaneh et merci Tripti d'avoir posé cette question. Nous n'avons pas d'équipe spéciale à la GNSO qui se penche sur ce domaine. C'est un nouveau domaine et une nouvelle question que nous souhaitons explorer. Je ne veux pas dire par là que nous ne sommes pas encore posé ces questions, mais tout cela dépend du type de désaccord. Si ce désaccord relève de la mission de la GNSO et que cela a à voir avec la mission de la GNSO, que ce soit en lien avec le soutien au réseau, là, les gouvernements ont leur propre opinion en la matière et les questions sont assez vastes. Mais en termes de désaccord, nous, nous préconisons et nous défendons cette approche multipartite où on explique quels sont les cas de réussite de la GNSO dans son travail conjoint avec la communauté. Donc on comprend bien comment fonctionne le modèle multipartite et on est bien placé pour le savoir parce qu'au sein de la GNSO, nous avons beaucoup d'unités constitutives. Ce n'est pas la GNSO qui élabore les politiques, c'est la communauté qui élabore les politiques. Donc, il y a d'ores et déjà un large consensus que nous avons atteint. Et bien entendu, les gouvernements qui travaillent au sein de l'ICANN et du GAC sont bien placés pour le savoir et le comprendre. Donc on ne s'éloigne pas de notre mission, ce faisant.

TRIPTI SINHA

Merci. Y a-t-il d'autres questions? Oui. Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN

Oui. La réponse, c'est de travailler ensemble. Et maintenant ce que nous voyons dans le monde aujourd'hui, donc il y a des réponses qui sont absolument requises. Donc, comment est-ce que nous pouvons être agiles? C'est très important, l'agilité, je pense. Nous voyons que nous commençons à améliorer la situation. Comment, au mieux, est-ce que nous pouvons trouver les bonnes réponses ensemble avec la GNSO?

FARZANEH BADIEI

Je crois que Greg en a parlé et ce que j'aimerais dire également, et ça c'est mon opinion personnelle. Je ne sais pas pourquoi on dit qu'on ne réussit pas à travailler ensemble et ou à développer des politiques. Je pense que pendant des années et des années, nous avons réussi à développer de beaucoup de politiques et à faire avancer les choses au sein de l'ICANN. Nous avons, par exemple, au niveau de nos textes statutaires, eu une évolution. Nous avons parlé des politiques de transfert au Conseil de la GNSO et je pense qu'il ne faut pas donner l'impression qu'on ne travaille pas. Il faut du temps pour réussir à régler certains problèmes. Donc je crois qu'il faut que ce soit bien clair. Qu'est-ce que nous pouvons faire en tant que ICANN et qu'est-ce qui ne rentre pas dans notre mandat en tant que ICANN? Greg, allez-y.

GREG DIBIASE

Oui, vous avez soulevé de très bons points, Farzaneh. Donc au niveau des désaccords, je pense que plus on travaille rapidement au niveau du développement des politiques dans le cycle de développement des politiques, plus on travaille rapidement avec le conseil d'administration. Je crois que ça c'est positif. Donc, je pense qu'il y a un aspect continuum qui existe. Et, par exemple, c'est la même chose pour le GAC. On veut une participation tôt dans le processus. Et s'il y a des désaccords lorsque l'on développe des politiques, on peut les régler plus facilement, rapidement. Parce que sinon, l'adoption, il va y avoir l'adoption par le conseil d'administration et ensuite les débats. Donc, je crois qu'il faut avoir des systèmes d'alerte précoce.

TRIPTI SINHA

Chris, je vous donne la parole.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, merci beaucoup au conseil de ces suggestions. Je crois qu'à un niveau général, ce que je dirai et ce qui est positif, selon moi, c'est qu'on reconnaît que c'est quelque chose qui doit se passer à tous les niveaux de nos débats. Et comme le disait Greg, il faut bien comprendre, lorsqu'il y a des désaccords, il faut essayer de les régler tôt dans le processus. Donc je crois qu'on a besoin de beaucoup de documentation avec les résolutions du conseil d'administration, des choses que l'on peut débattre, explorer, résoudre beaucoup plus tôt dans le processus et avec le conseil, mais pas seulement le conseil de la GNSO avec d'autres unités

constitutives. Donc on peut améliorer véritablement la prise de conscience et le processus.

BECKY BURR

Becky. Je voudrais ajouter une perspective un petit peu différente par rapport à cette question Comment est-ce que nous pouvons être utiles lorsque, par exemple, les gouvernements créent des politiques qui vont avoir un impact fort sur l'Internet? Et je crois que l'ICANN a du personnel qui suit de près, qui a des activités de veille sur les développements de réglementations gouvernementales. Mais il peut y avoir un aspect très tangentiel dans ces règlements qui vont avoir un impact sur le DNS et sur l'Internet. Et je crois qu'il faut vraiment être très vigilants par rapport à ce qu'effectuent les différents gouvernements. Il faut être bien au courant de ce qui se passe par l'intermédiaire du GAC notamment. Ce n'est pas seulement le développement de politiques de l'ICANN, c'est également être bien conscient de ce qui se passe dans d'autres environnements de développement de politiques, notamment gouvernementales.

TRIPTI SINHA

Merci Becky. Absolument. Quelqu'un d'autre voudrait rebondir? Oui, je crois qu'il y a une main levée. Allez-y.

ANNE AIKMAN SCALESE

Oui, c'est Anne Aikman Scalese sur Zoom. Comme l'a dit Desiree et d'autres au conseil de la GNSO, il y a un petit groupe informel qui

travaille et qui se réunit pour suivre le développement de la gouvernance de l'Internet. Et nous allons travailler avec le GAC à ce niveau. Il y a une coordination qui existe avec le ccNSO. Il y a également des liaisons qui existent pour suivre de près les thématiques de la gouvernance de l'Internet. Nous sommes tous d'accord pour dire que c'est une bonne chose, comme Becky l'a exprimé, les relations entre les représentants du GAC et le gouvernement sont extrêmement importantes. Et nous soutenons beaucoup cela et ces contacts. C'est le modèle multipartite qui est vraiment solide et que nous soutenons et défendons.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup d'être proactif à ce niveau. Donc, il y a deux autres questions. Greg, c'était nos deux questions.

GREG DIBIASE

Oui, donc l'amélioration continue et que le conseil d'administration soit tout à fait prêt pour ces points. Donc nous avons eu des efforts récents dans ces domaines.

THOMAS RICKERT

Merci beaucoup, Greg. Comme vous le savez, le conseil d'administration n'a pas adopté nos recommandations provenant du conseil de la GNSO et provenant du groupe de travail cross-communautaire. Donc cela prolonge le processus pour la mise en œuvre des recommandations. C'est frustrant pour les bénévoles. Lorsqu'il n'y a pas l'opérationnalisation de ces points, les

processus semblent dysfonctionnels et il y a moins de confiance dans le modèle multipartite qui se trouve donc érodé. Le Conseil de la GNSO a créé une petite équipe pour trouver des méthodes par lesquelles nous pourrions améliorer nos processus et identifier les causes sous-jacentes. Pourquoi les recommandations provenant du Conseil de la GNSO ne sont pas adoptées par le conseil d'administration? Nous avons regardé de près le PDP Phase un et deux avec les spécifications temporaires SubPro et donc le développement de politiques SubPro. Il y a des recommandations qui n'ont pas été adoptées par le conseil d'administration à ce niveau et nous avons conduit une série d'interviews avec des membres du groupe de travail et nous espérons en parler avec des membres du conseil d'administration dans les semaines à venir sur ce qui s'est passé à ce moment-là. Parce que c'est tout à fait valable de voir le pourquoi de cette situation. Et pour illustrer cela, pour les personnes qui ne suivent pas de près ce processus, les questions ont été posées et seront posées en tant que membres du groupe de travail qui ont été surpris ou pas surpris par le traitement du conseil d'administration par rapport à vos recommandations. Donc ça peut être une réaction attendue ou explicite, ça peut être des commentaires par l'intermédiaire de commentaires publics, par l'intermédiaire d'un retour de la part des liaisons. Est-ce qu'il y a eu assez d'expertise, d'informations pour développer un ensemble de recommandations qui soit « prêt » pour l'adoption du conseil d'administration? Est-ce qu'on pourrait atteindre un consensus? Dans ce groupe de travail, si les préoccupations du conseil d'administration étaient déjà connues en amont, est-ce que

quelque chose par rapport au processus PDP pourrait être amendé pour faciliter l'atteinte du consensus et à quel niveau? Et est-ce qu'elles peuvent être mises en œuvre, ces recommandations? Est-ce que nous avons observé les coûts opérationnels? Est-ce que nous avons pris cela en compte pour la mise en œuvre des recommandations? Également la qualité des résultats qui étaient attendus. Donc, par exemple, la composition de l'équipe. Est-ce qu'on s'est penché là-dessus? Les limites en temps. Donc ça c'est des questions que l'on posera. Nous allons avoir des interviews qui vont se dérouler dans un format tout à fait ouvert pour savoir pourquoi ça s'est passé comme cela. Et nous allons effectuer un rapport qui sera remis au Conseil de la GNSO. Et nous aimerions remercier tous les membres du conseil d'administration qui sont prêts à parler de cela et en débattre. Et ce n'est pas quelque chose pour qu'il y ait des confrontations. Mais je crois que c'est pour mieux comprendre comment fonctionne le conseil d'administration. Et vous pouvez être préoccupé. On n'est pas là pour remplacer le conseil d'administration, mais pour savoir comment les mécanismes internes pourraient être améliorés. Comment est-ce que vous évaluez les recommandations? Comment peut-on être ensemble plus efficace à tous les niveaux?

TRIPTI SINHA

Notre travail, c'est de faire ce qui rentre dans l'intérêt public. Donc je vais laisser Chris Buckridge prendre la parole également.

CHRIS BUCKRIDGE

Merci Tripti et Thomas. J'aimerais dire personnellement... Donc je pense que c'était la séance de planification stratégique que cela devait être effectué et c'est un débat très important selon moi. Et l'année dernière, nous avons eu ces réunions de planification stratégique et nous avons développé tous ces points. Et je crois que c'est tout à fait pratique ce que vous nous avez indiqué, et ça peut être très utile à l'avenir. Donc, en ce qui concerne la position du conseil d'administration, il y a eu une réponse fournie au Conseil de la GNSO. Et je vais lire une section pour être très clair. « Nous apprécions d'être inclus dans cette initiative. Nous reconnaissons les avantages que de travailler à des recommandations du Conseil qui pourraient être plus souvent adoptées par le conseil d'administration. Nous applaudissons les efforts permettant de développer le processus de développement des politiques et nous serons très heureux de contribuer à cela. » Donc, je crois que c'est une déclaration très claire du conseil d'administration, et nous soutenons donc cela. Mais nous sommes également conscients qu'on a besoin d'une rigueur procédurale avec les meilleures intentions possibles. Nous avons différentes perspectives qui existent au niveau du conseil d'administration et nous pensons aux intérêts et au meilleur intérêt de l'ICANN et parfois on ne veut pas adopter des recommandations parce que ça ne rentre pas dans le meilleur intérêt de l'ICANN. On doit atténuer les risques. On a des points à développer qui sont très importants. On doit réduire par exemple les irrégularités et nous devons véritablement faire en sorte que le PDP soit bien géré. Ces efforts sont tout à fait appréciés. Nous prenons note du lancement d'une commission

permanente sur l'amélioration continue. Je crois que ça s'appelle comme cela et avec Becky, nous allons contribuer à cela. Je ne sais pas si je pourrais être là, je ne pense pas, samedi pour le lancement, mais lors d'autres réunions, nous allons travailler à cette amélioration continue et nous serons très heureux de servir de partenaire pour l'amélioration du travail avec le Conseil de la GNSO et de travailler dans ce continuum dans ces progressions qui sont si importantes. Et enfin, je le dirai parce que c'est important. Nous apprécions l'alignement de ces efforts entre 2026 et 2030 dans le cadre du plan stratégique, avec l'agilité et l'efficacité qui seront mis en exergue.

TRIPTI SINHA

Est-ce qu'il y a des collègues du conseil d'administration qui aimeraient rebondir là-dessus? Peut-être Becky?

BECKY BURR

Oui, c'est un effort tout à fait notable et satisfaisant. Je crois que le conseil de la GNSO doit être remercié pour cela. Mais j'aimerais noter que ce n'est pas seulement les recommandations de politique du Conseil de la GNSO, c'est à tous les niveaux. Donc tout le travail que vous faites doit être plus largement utilisable au niveau de toutes les communautés, au niveau des révisions et ainsi de suite. Donc il me semble que c'est extrêmement important en ce qui concerne la compréhension du développement des politiques. Il peut y avoir des politiques publiques dans l'intérêt public mondial qui doivent être donc respectées. Il peut y avoir des

obstacles qui existent également et également des problèmes de mise en œuvre. Est-ce que c'est possible toujours de mettre en œuvre ces points? Ce n'est pas seulement une problématique de recommandations de la GNSO, c'est vraiment à tous les niveaux que nous devons gérer cela.

TRIPTI SINHA

Oui, allez-y.

KURTIS LINDQVIST

Oui. Ma première réunion avec la GNSO lorsqu'on a eu la réunion stratégique et lorsqu'on a eu une réunion en face à face, on a soulevé ça. Le fait qu'on apprécie non seulement d'avoir une interaction formelle, mais également des discussions continues. Et ça, c'est un outil très important dans ce processus. Suivre des canaux peut-être moins formels pour suivre l'évolution du processus d'élaboration de politiques.

TRIPTI SINHA

Merci Kurtis. D'autres demandes d'intervention? Très bien. Greg, à vous.

GREG DIBIASE

Merci. Oui, nous avons une question supplémentaire. Oui, Thomas a décrit la mission d'exploration pour voir ce qui pourrait miner le processus dans l'élaboration des politiques et en fin de compte, que ces recommandations ne soient pas adoptées par le conseil

d'administration. Mais on a également parlé de questions plus spécifique que nous avons identifié et essayer de les aborder de manière plus efficace. Donc, on a parlé d'un cas hypothétique par le passé, où le conseil d'administration adopte une recommandation, puis les circonstances changent et le conseil d'administration considère que ces recommandations ne vont plus dans le sens de l'intérêt public mondial. Donc, il n'y a rien de dit clairement dans les statuts de l'ICANN là-dessus dans ce genre de cas de figure. Mais étant donné que la responsabilité vis à vis de la défense de l'intérêt public mondial prévaut à tout moment, on a abordé cette question et donc il serait intéressant de l'aborder lors de la prochaine séance de planification stratégique. Parce que lorsque ce genre de cas se produit, ce qu'on voit malheureusement, c'est ce va-et-vient constant. On a des appels pour essayer de définir la situation et finalement ça porte atteinte à la légitimité de l'ICANN. Donc ce qu'on envisage, c'est un processus où une recommandation est adoptée par le conseil d'administration. Elle n'est pas encore mise en œuvre. Parce que si elle est mise en œuvre, alors d'autres processus s'engagent. Donc cette recommandation est adoptée, pas encore mise en œuvre, et, par la suite, les circonstances changent et le conseil d'administration considère que ça ne va plus dans le sens de l'intérêt public mondial. Donc, ce qu'on a pensé d'une manière générale, c'est que le conseil d'administration, dans ce cas de figure, revienne vers le conseil de la GNSO, explique pourquoi cela ne va plus dans le sens de l'intérêt public mondial et pourquoi cette recommandation n'est plus viable du point de vue du conseil

d'administration et donne la possibilité à la GNSO de répondre à ces arguments et également la possibilité de développer une recommandation alternative. C'est ce qu'on a fait un petit peu au SubPro lorsque les recommandations n'étaient pas viables. On avait une petite équipe qui travaillait et communiquait avec le conseil d'administration et retravaillait une recommandation. Donc voilà un petit peu l'idée générale. Donc on voulait soumettre cette idée générale au conseil d'administration, voir ce que vous en pensiez, s'il y avait des choses à modifier et si on pourrait parler avec le personnel de l'ICANN pour voir comment mettre en place un processus dans ce sens. Et c'est un petit peu une question ouverte. Moi, je ne suis pas un expert. Donc voilà, je vais m'en tenir là pour l'instant pour écouter vos réactions.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup. Vous avez tout à fait raison. Parfois, c'est un casse-tête quand on se trouve dans ce genre de situation. On a eu des discussions là-dessus. Becky a analysé à fond cette question, donc je lui cède la parole.

BECKY BURR

Oui. La conversation lors de la séance stratégique de la GNSO a été très utile et très productive à mes yeux. Cette question est étroitement liée à la question précédente par rapport à la préparation du conseil d'administration. Parfois, ce qui se produit, c'est qu'on obtient de nouvelles informations. C'est ce qui s'est passé avec la question des joint-ventures. On a adopté la

recommandation SubPro. Ensuite, on a reçu un rapport et on s'est rendu compte que ce qui, d'après nous, allait être très simple allait être finalement extrêmement compliqué et impossible à mettre en œuvre. Donc je pense que le processus dont vous parlez nous a permis de comprendre ces dernières années qu'il faut que la conversation soit fluide dans la mesure du possible. C'est ce qui fonctionne le mieux. Il faut qu'on s'engage dans des conversations avec autant que possible moins de bureaucratie. Mais le conseil d'administration n'a pas évoqué cette proposition dans le détail parce que ça fait peu qu'on nous l'a soumise, cette proposition. Mais en tout cas, a priori, rien ne nous choque. Et vous proposez cette structure qui nous semble bonne. Il suffit de savoir... Est-ce qu'il faut placer cela au niveau des procédures opérationnelles pour le Conseil ou ailleurs? Dans quel type de document faut-il consigner cela? Mais en tout cas, pour l'instant, nous n'avons pas d'opinion tranchée sur cette question. Et avant de conclure, j'aimerais dire que nous apprécions énormément la manière dont le conseil voulait s'engager sur cette question. Nous avons eu ce problème au niveau de la recommandation SubPro par rapport aux joint-venture, mais pas uniquement. Et effectivement, là, c'est très utile de pouvoir disposer d'une procédure pour avancer dans ce cas de figure. Parce que même si le conseil d'administration est parfaitement préparé ou au fait des questions, cela peut se produire.

TRIPTI SINHA

Oui, maintenir la porte ouverte, c'est toujours une très bonne chose. Maintenir la communication et également un système d'alerte précoce, très précoce, c'est toujours très utile. Ce qui nous amène à la fin des questions. Allez-y.

GREG DIBIASE

Oui, je voulais ajouter deux autres choses. D'abord, l'un de nos membres du Conseil de la GNSO a noté que c'était quelque chose de spécifique à la GNSO, mais nous sommes disposés à avoir d'autres discussions par rapport au groupe de travail intercommunautaire, parce que finalement, le même genre de casse-tête se pose et c'est le même processus qu'il faudrait mettre en œuvre au niveau de la coordination. Et voilà, je voulais le dire clairement, nous sommes ouverts à parler de ce genre de cas de figure pour d'autres. C'est le premier commentaire. Deuxième commentaire. Dans un esprit de coopération ouverte, avoir des membres du conseil d'administration à nos séances de planification stratégique, ça a été très utile parce que lors de ces réunions, on posait la question : Est-ce que le conseil d'administration sera d'accord avec cela ? Et on se tournait. Il suffisait de se tourner vers Chris ou Becky pour leur poser la question et avoir une idée. Et c'est bien mieux que d'avancer de manière isolée. C'est comme maintenant, je me tourne vers vous et je vous sonde si vous voulez.

TRIPTI SINHA

Oui, Chris.

CHRIS BUCKRIDGE

Oui. Merci Greg. En fait, pour revenir sur ce que disait Becky, le lien entre la question précédente et celle-ci. Bien entendu, le fait que le conseil d'administration soit près. Ça, ça permet de minimiser l'existence même de ce genre de questions. Et Tripti a bien souligné l'importance d'avoir ce genre de conversation, parce que le fait que ce genre de cas de figure se produise de moins en moins, c'est très bien. Mais il y a également les questions qu'on n'a pas pu anticiper. Donc avoir cette marge de manœuvre, cette souplesse, cette ouverture pour voir comment résoudre et anticiper les problèmes, c'est réellement important, sachant que ça n'a pas forcément à être une approche documentée, mais en tout cas avoir cette souplesse pour aborder ce genre de cas de figure.

TRIPTI SINHA

Merci Chris. D'autres demandes d'intervention? Desiree, vous aviez levé la main? Non. Greg, allez-y.

GREG DIBIASE

Alors j'ai eu une autre idée qui m'est venue. Et je m'excuse auprès de mes collègues du Conseil de la GNSO si j'improvise un petit peu et je parle à titre personnel, je pense que, après les recommandations supplémentaires de SubPro, il y avait encore des recommandations qui ont été rejetées et je pense qu'il y a eu des motifs avancés par le conseil d'administration. Mais certains

membres du Conseil de la GNSO ont considéré qu'il aurait fallu un peu mieux expliquer ces motifs et peut-être mieux communiquer. J'espère ne pas me tromper en disant cela.

BECKY BURR

Alors, si cela s'est produit, c'est regrettable. Ça n'aurait pas dû se produire parce que je pense que l'on essaie d'être aussi interactif que possible. Mais il est tout à fait possible que vous n'ayez pas reçu d'explications en temps et en heure ou suffisamment détaillées. Je pense qu'il est essentiel que lorsqu'un processus commence plusieurs années avant et que cela modifie les relations entre le conseil d'administration et le Conseil de la GNSO pour que ces relations soient plus informelles, plus interactives. Et le gros avantage de cela, on le voit maintenant, il n'en demeure pas moins qu'on doit continuer à apprendre et à essayer de se débarrasser des mauvaises habitudes. Donc il est possible qu'il y ait eu un raté à ce niveau-là.

TRIPTI SINHA

Merci Becky. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention? Oui. Allez-y, Desiree.

DESIREE MILOSHEVIC

Oui, alors je voulais ajouter qu'on a une séance de planification stratégique une fois par an et on a beaucoup apprécié la présence des membres du conseil d'administration – Becky, Chris et

d'autres. Et nous aimerions poursuivre de cette manière. Et merci encore de votre soutien.

BECKY BURR

On a encore un peu de temps, non? Donc je peux intervenir? Oui, on en a parlé au conseil d'administration et on ne l'a pas mis sur notre liste de questions. Je sais que c'est un domaine où il y a diversité au niveau du conseil, donc je ne m'attends pas à une réponse, mais je voulais lancer la conversation sur les révisions, les capacités au niveau des révisions, et voir comment est-ce que l'on va aborder la question de la capacité de la communauté à se concentrer sur tout ce qu'on doit traiter d'abord. L'une des priorités, c'est l'amélioration continue. Ensuite, la révision pilote holistique, l'ATRT4 qui est latente. Et je pense que je parle au nom du conseil d'administration lorsque je dis que nous sommes pleinement conscients des limites au niveau des capacités, puisqu'on fait une fois encore appel aux mêmes personnes de la communauté pour travailler sur ces mêmes questions. Mais j'aimerais savoir, vous, qu'est-ce que vous pensez qu'on devrait faire par rapport à ces révisions? Et on en est, je le répète, au début de cette conversation. Je sais qu'il y a divergence de point de vue au niveau du Conseil de la GNSO. Je ne me pose pas la question de savoir quelle est la position du Conseil de la GNSO, mais je dis simplement qu'il faut lancer cette conversation et savoir quelles sont vos idées.

GREG DIBIASE

Merci beaucoup, Becky. On n'a pas vraiment parlé en tant que conseil, mais nous avons envoyé un message en ce qui concerne l'ATRT4. Je pense que l'on doit remettre cela à plus tard. Il faut d'abord gérer ATRT3. Donc je pense qu'il faut avoir une approche très pragmatique. C'est ce que nous voulons. Et en termes de limites, en termes de bénévoles et de capacités, nous le comprenons, nous le notons. Et lors de notre dernière réunion, on a eu une diapo où cela était indiqué. Peut-être que l'on ne peut pas tout gérer en même temps. On doit prioriser ces tâches. Et selon moi, j'ai beaucoup d'empathie à ce niveau et pour cette perspective, je pense qu'il faut prioriser. Il faut être flexible. Cela fait tout à fait sens.

THOMAS RICKERT

Si ce n'était pas l'ICANN, je pense que c'est un critère qui provient des textes statutaires. Donc nous devons connaître le succès. Ce qui me préoccupe un petit peu, c'est que nous en sommes toujours à travailler sur ATRT3 et ATRT4 n'est pas totalement géré. Donc on ne sait pas s'il va être remis à plus tard ou pas par le conseil d'administration. Si je me rappelle bien, je pense que c'est une discussion un petit peu séparée. Mais comment planifier cela pour que les bénévoles ne soient pas totalement dépassés et deviennent frustrés par cette charge de travail et ce manque de résultats? Nous n'avons pas encore géré les derniers points de révision qui datent maintenant et Becky se rappelle peut-être de cela lorsque l'on faisait la responsabilité du CCWG lorsque l'on travaillait des révisions, des structures de révision, c'était un sujet très important

pour toutes les parties prenantes. Donc je crois qu'il faut absolument délivrer à ce niveau, et ce pour tout l'ICANN et pour le monde entier.

TRIPTI SINHA

On en a parlé et on veut absolument se conformer aux textes statutaires et on a besoin de soutien à ce niveau. On n'est pas vraiment actuellement au niveau. Il faut améliorer les choses et je crois que vous avez des opinions différentes là-dessus, mais vous pouvez tout à fait être honnête et nous dire clairement quels sont vos points de vue sur ce point.

GREG DIBIASE

Oui, Thomas a tout à fait raison. On doit respecter nos textes statutaires. Et personnellement, je n'ai jamais bien compris personnellement comment le conseil d'administration peut faire des amendements aux textes statutaires. Les statuts sont déjà très complexes, mais est-ce que l'on peut faire des amendements ou pas? Quel est le désir de la communauté également? Est-ce que l'on peut changer ces critères concernant les textes statutaires au niveau du calendrier des révisions par exemple? Et ce n'est pas très clair pour moi. Je ne sais pas quelle est la perspective du conseil d'administration et l'envie d'effectuer cela. J'espère avoir été clair dans ma question.

TRIPTI SINHA

Donc on n'a pas vraiment débattu de cela. Est-ce que ça mérite une modification des textes statutaires? Si c'est vraiment ce qu'il faut faire au bon moment, si on a un raisonnement solide pour étayer cela, je ne pense pas qu'on serait contre. Mais on n'en a pas encore débattu de cela au niveau du conseil d'administration. Mais vous savez, les temps changent et peut-être que c'est le moment d'effectuer cela. Nous avons une obligation que de nous conformer à nos textes statutaires présents et nous devons peut-être aller plus loin, débattre de cela et éventuellement aller vers une modification des textes statutaires.

BECKY BURR

Oui, vous avez absolument raison en ce qui concerne l'ATRT4, la responsabilité, la question de la responsabilité. Nous n'avons pas véritablement parlé de l'importance et du pourquoi on a eu des affirmations d'engagement. C'est une question fondamentale. On n'a pas vraiment creusé à ce niveau. A quoi servent ces révisions? Est-ce qu'elles accomplissent leurs objectifs, ces révisions? Je crois qu'il faut bien comprendre les questions de responsabilité qui se jouent à ce niveau. Il y a eu ces affirmations d'engagement, comme je le disais, mais il faut être prêt à avoir un débat là-dessus. Est-ce qu'on accomplit véritablement ce qui était prévu? Qu'est-ce qui doit être accompli maintenant? Cela fait huit ans, huit ans.

THOMAS RICKERT

Si je peux répondre brièvement à cela. Donc, je pense qu'on ne peut pas ne pas adhérer à cela pour toujours. Mais nous avons ces textes

statutaires, mais on n'a pas questionné le raisonnement concernant les révisions. À ce moment-là, on donne l'impression au monde entier qu'on essaye de renforcer la responsabilité de l'ICANN et en même temps, on érode la responsabilité de l'ICANN. Donc, lorsque j'ai commencé à travailler avec l'ICANN et m'engager, les révisions coûtent très cher et elles prennent beaucoup de temps. Je ne sais pas si vous seriez d'accord. Je pense que le conseil de la GNSO ne va pas me critiquer pour dire cela, mais il faut revoir la portée des révisions et leur envergure et les intervalles entre les révisions.

TRIPTI SINHA

Chris Chapman.

CHRIS CHAPMAN

Oui, je voudrais dire, Greg, que c'est une opportunité. Et voilà ce que j'entends au niveau du conseil d'administration. Ce que je crois comprendre, c'est que lorsque l'on parle de la structure, par exemple de nos déplacements, de nos réunions, l'efficacité qui doit être renouvelé, être prêt à être proactif. Donc, je crois qu'on veut travailler de manière beaucoup plus fraîche et beaucoup plus pragmatique au niveau du conseil d'administration de l'ICANN. Et je crois que la propension à amender les textes statutaires, c'est quelque chose qui est sur la table. Également, j'aimerais réitérer ce message, je crois qu'il y a un véritable désir que d'être plus productif et de vraiment effectuer un travail et avancer.

TRIPTI SINHA

Merci beaucoup. Chris Buckridge. Vous avez la parole?

CHRIS BUCKRIDGE

Oui, je suis d'accord avec Chris Chapman. On a besoin d'être pragmatique et nous sommes engagés envers nos textes statutaires qui nous obligent et on veut être utile pour l'organisation. On veut que les mesures de responsabilités ne deviennent pas simplement une liste de contrôle que l'on va cocher. Ça, c'est essentiel également. Il faut s'assurer que la responsabilité existe et je crois que maintenant nous devons respecter les textes statutaires existant actuellement. Mais nous pouvons également avoir une évolution à ce niveau à l'avenir concernant les statuts, et je crois que ce débat est absolument nécessaire.

TRIPTI SINHA

Farzaneh, vous voudriez rebondir là-dessus?

FARZANEH BADIEI

Oui, je voulais simplement dire en ce qui concerne ces révisions, ce que je voulais dire, c'est mon opinion personnelle. J'espère que le NCSG ne va pas être mécontent de cela. Mais par exemple, dans les révisions il y a de cela quelques années, nous avons un problème, un problème de gouvernance du NCSG et il y avait une sous-représentation au niveau d'une commission. Et nous avons demandé au conseil d'administration C'est il y a huit ans. On a

demandé au conseil d'administration : Est-ce que l'on peut rééquilibrer cela? Et on nous a dit : Vous devriez participer au processus de révision. Nous l'avons fait, mais le problème n'a pas été résolu et donc je crois que l'efficacité de ces révisions doit être également considérée et nous devrions plus réfléchir au pourquoi. Pourquoi effectuons-nous ces révisions et quels sont les objectifs de ces révisions qui existent depuis des années?

TRIPTI SINHA

Oui, je crois qu'on fait ces révisions pour rester transparent et rester honnête par rapport à nous-mêmes. Et les organisations doivent continuer à s'améliorer d'une manière continue. Donc je ne me rappelle pas de cette révision qui, selon vous, n'avait pas très bien fonctionné. Mais je crois qu'il faut en effet tirer profit du résultat de ces révisions. Y a-t-il d'autres points de vue à ce sujet? Il y a une main levée. Oui, allez-y.

ANNE AIKMAN SCALESE

Oui, c'est Anne Aikman Scalese une nouvelle fois sur Zoom. Donc vous nous avez parlé et je parle en mon nom personnel. Je ne représente pas une unité constitutive ou une partie prenante, mais c'était simplement une observation. En ce qui concerne par exemple la transition de l'IANA, nous avons eu des révisions provenant des affirmations d'engagement et je pense que c'était véritablement des moments où nous devions devant le Congrès américain témoigner, et nous devions être très prudents sur les modifications des mécanismes de responsabilité et renforcer des

arguments pour la transition. Il y en a dans le cadre de nos affirmations d'engagement. Alors, il s'agissait là d'activités de plaidoyer. Étions-nous efficaces à ce niveau, au niveau de la responsabilité, à la suite des modifications que nous avons proposées et des modifications qui ont été effectuées?

TRIPTI SINHA

Merci de votre retour. Y a-t-il d'autres commentaires ou idées à ce sujet? Très bien. Eh bien, je crois que nous sommes pratiquement à la fin de notre réunion.

GREG DIBIASE

Merci beaucoup. J'aimerais vous remercier pour le temps imparti.

TRIPTI SINHA

Merci au nom du conseil d'administration. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]